

AXA Investment Managers Paris

Bilan des émissions de gaz à effet de serre

Année de référence 2016

Grenelle 2

Description de la personne morale concernée

Raison sociale

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS (ci-après AXA IM Paris)

Code NAF

6630Z

Code SIREN

353 534 506 RCS Nanterre

Adresse

Tour Majunga – La Défense 9 - 6, Place de la Pyramide – 92800 Puteaux.

Nombre de salariés

L'effectif moyen sur l'exercice 2016 est de 918 personnes.

Description de l'activité

AXA IM PARIS, est une société de gestion de portefeuille UCITS III, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (l'A.M.F.) en qualité de société de gestion de portefeuille sous le numéro GP 92008 en date du 7 avril 1992. Elle a également été agréée le 22 juillet 2014 en qualité de société de gestion de portefeuille au titre de la directive 2011/61/UE dite « Directive AIFM ».

AXA IM PARIS, régie par l'article L 532-9 du Code monétaire et financier, exerce à titre principal une activité de gestion pour compte de tiers, à savoir : la gestion sous mandat de portefeuilles individuels et la gestion sous forme d'OPCVM.

La société AXA IM PARIS est sous contrôle de la société holding AXA INVESTMENT MANAGERS (AXA IM), elle-même filiale du groupe AXA. A ce titre, les engagements pris et politiques mises en place en matière environnementale par la société AXA IM s'appliquent à AXA IM Paris.

Schéma des périmètres organisationnels de la Personne Morale retenue

AXA IM Paris réalise son activité sur le seul site de Tour Majunga.

Mode de consolidation

AXA a choisi comme mode de consolidation l'approche « contrôle opérationnel ». AXA prend ainsi en compte l'intégralité des émissions générées par les biens et activités exploitées, pertinentes à son activité (ex : l'empreinte directe comme le gaz).

Description du périmètre opérationnel retenu (catégories/postes/sources) :

Catégories d'émission GES	N°	Postes d'émission	Sources d'émissions
Émissions directes	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Véhicules émettant moins ou 100g CO ₂ /km
Émissions directes	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Véhicules émettant: 101-120g CO ₂ /km
Emissions directes	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Véhicules émettant: 121-140g CO ₂ /km
Emissions directes	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Véhicules émettant: 141-160g CO ₂ /km
Emissions directes	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Véhicules émettant: 161-180g CO ₂ /km
Emissions directes	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Véhicules émettant plus 181g CO ₂ /km
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Consommation d'électricité
Autres émissions indirectes	13	Déplacements professionnels	Déplacements professionnels: avion et train
Autres émissions indirectes	13	Déplacements professionnels	Avion court courrier économique
Autres émissions indirectes	13	Déplacements professionnels	Avion long-courrier classe affaires
Autres émissions indirectes	13	Déplacements professionnels	Train
Autres émissions indirectes	23	Déplacements domicile travail	Voiture personnelle
Autres émissions indirectes	23	Déplacements domicile travail	Metro
Autres émissions indirectes	23	Déplacements domicile travail	Bus
Autres émissions indirectes	23	Déplacements domicile travail	Moto

GES : Gaz à effet de serre

Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de référence :

L'année de référence est l'année 2016.

Année de reporting :

La collecte des données s'est effectuée du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les données consolidées au niveau du Groupe AXA ont été publiées dans le Document de Référence 2016 : <http://www.axa.com/fr/kiosque/publications/>

Explication :

Pour rationaliser le processus, le Groupe AXA a développé un outil de reporting interne qui centralise la collecte, la consolidation et l'analyse des données environnementales locales.

Les items suivants sont reportés : énergie des sites, transports (distances, modes de transport utilisés), papier, émissions de CO₂ générées dans ces 3 domaines, eau et déchets.

Seuls les sites comptant plus de 50 ETP (équivalent temps plein) ont été inclus dans le périmètre de reporting (sont également intégrés les centres de stockage de données informatiques < 50 ETP).

Afin d'assurer la qualité des données, le Chief Corporate Responsibility Officer d'AXA IM a été intégré au processus de validation des données environnementales.

Pricewaterhousecoopers Audit, l'un des commissaires aux comptes d'AXA, a contrôlé le processus de reporting environnemental du Groupe (Protocole Environnemental, outil de reporting, organisation). Les conclusions de ces contrôles figurent dans le Document de Référence 2016.

Les données du présent reporting n'intègrent que la quote-part relative à AXA IM Paris des données publiques par le groupe AXA.

Les émissions directes, indirectes liées à l'énergie et autres émissions indirectes de GES

Ces trois éléments sont présentés selon le format de tableau présentés ci-après.

Catégorie d'émission	Postes d'émissions	Emissions GES (en Tonnes)						Emissions GES (en Tonnes)						Delta Total CO2
		2011						2016						
		CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	
Emissions directes	2	264	0,01	0,01		264		177	0,003	0,007		177		-33%
	Sous total	264	0,01	0,01		264		177	0	0		177		-33%
Emissions indirectes associées à l'énergie	6					176						174		-1%
	Sous total					176						174		-1%
Autres émissions indirectes*	13					780						795		2%
	23					299						N/A		N/A
	Sous total					1079						795		N/A

 :Facultatif
 CO2 b: CO2 issu de la biomasse
 * Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

La comparaison du bilan des émissions GES entre les exercices 2011 et 2016 présente une évolution globale positive :

- Les émissions directes émises par les véhicules de fonction d'AXA IM Paris a diminué de 33%, passant de 264 T CO2 à 177 T CO2 du fait de la mise en place de la nouvelle politique voitures du Groupe AXA visant à orienter le choix de véhicule vers des véhicules de fonction ayant un taux d'émission inférieur à 140 g/CO2 au détriment de véhicules plus polluants et à la sensibilisation des collaborateurs à l'éco conduite. Ces efforts ont conduit à la disparition des véhicules émettant plus de 181 g CO2/km de la flotte de véhicules de fonction AXA IM Paris.
- Les émissions indirectes associées à l'énergie et qui concernent pour AXA IM Paris uniquement la consommation d'énergie sont stables passant de 176 T CO2 à 174 T CO2 entre 2011 et 2016.
- Les autres émissions indirectes relatives aux déplacements professionnels sont stables à +2% sur la période 2011-2016. Le bénéfice lié à la diminution de 7% de la distance parcourue est compensée par une augmentation de 18% de la part des déplacements en avion long-courrier, du fait de l'extension géographique des activités de la société AXA IM.
- Enfin, la diminution du taux de réponse à l'enquête interne relative aux déplacements domicile-travail nous conduit à ne pas faire figurer les résultats, ceux-ci n'étant pas représentatifs en 2016.

Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Le tableau ci-dessous présente l'évaluation des incertitudes constatée dans le cadre d'une démarche interne, prenant notamment en compte l'incertitude sur la donnée de l'activité et l'incertitude sur les facteurs d'émissions.

Catégorie d'émission GES	N°	Incertain de la donnée d'activité	Incertain du facteur d'émission	Source
Émissions directes	2	10%	50%	AXA
Émissions indirectes associées à l'énergie	6	0%	10%	Base Carbone®
Autres émissions indirectes	13	0%	20%	Base Carbone®

Les émissions évitées quantifiées

Du fait de la nature de son activité, la société AXA IM Paris n'est pas concernée par les émissions évitées. Le Groupe AXA compense de manière ponctuelle ses émissions de CO2. Cependant, celles-ci ne sont pas considérées comme des émissions évitées.

Motivation pour l'exclusion des sources et des postes d'émissions de GES

Le processus de reporting environnemental du Groupe AXA se concentre sur la consommation d'énergie, d'eau et de papier, ainsi que sur les émissions de CO2.

Les postes d'émissions suivants ont été exclus lors de l'évaluation des émissions de GES :

- Poste 3 : émissions directes des procédés hors énergie : procédés industriels non liées à une combustion pouvant provenir de décarbonatation, de réactions chimiques, etc.
- Poste 5 : émissions issues de la biomasse (sols et forêts) : biomasse liée aux activités sur le sol, les zones humides ou l'exploitation des forêts.

L'activité d' AXA IM Paris n'a pas d'impact direct significatif sur l'environnement. En dehors des émissions de CO2 liées à la consommation d'énergie propre aux sites, à la consommation de papier et aux déplacements professionnels, AXA IM Paris ne produit pas d'émissions significatives dans l'air, l'eau ou le sol. L'activité d'AXA IM Paris et son utilisation des sols ne constituent pas une menace significatives pour la biodiversité.

Par ailleurs, les postes suivants ne sont pas représentés dans ce reporting :

- Poste 1 : Emissions de sources fixes de combustion
- Poste 4 : Emissions directes fugitives
- Poste 7 : Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid.

AXA IM Paris ne recourt pas à ces sources d'émission, ou les utilise de manière négligeable. Les données correspondantes ne sont pas significatives.

Description de notre politique, stratégie ou programme GES 2016

Les actes

Certification et évaluation environnementales

AXA IM Paris a initié une démarche « Haute Qualité Environnementale » (HQE) qui correspond à une véritable volonté d'amélioration de la performance environnementale des bâtiments, des systèmes de management interne et de maîtrise des impacts environnementaux externes. La démarche HQE se veut transversale : les solutions mises en œuvre doivent être optimisées aussi bien d'un point de vue technique et environnemental qu'économique.

Le site Majunga qui accueille les collaborateurs d'AXA IM Paris depuis mai 2016 atteint un niveau d'excellence en ce qui concerne la qualité environnementale de la Tour Majunga. Il est situé 6 place de la Pyramide à Puteaux (92), dans le quartier d'affaires de La Défense.

- La dimension HQE « éco-construction » de la Tour Majunga est certifiée à un niveau 'très performant' en ce qui concerne la relation du bâtiment avec son environnement immédiat, le choix intégré des produits et procédés de construction, un chantier à faible impact environnemental ;
- La dimension HQE « éco-conception » de la Tour Majunga est certifiée à un niveau 'très performant' en ce qui concerne la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets d'activité, la pérennité des performances environnementales ;
- La dimension HQE « confort » de la Tour Majunga est certifiée à un niveau 'très performant' en ce qui concerne son confort hydro thermique, visuel et olfactif ;
- La qualité sanitaire de l'air de la Tour Majunga est également certifiée à un niveau 'très performant'.

Par ailleurs, la Tour Majunga est certifiée par le label BBC Effinergie 2005 et a obtenu un score excellent dans le cadre de la démarche HQE BREEAM (certification de qualité environnementale britannique).

Réduction de l'impact environnemental direct

L'une des priorités d'AXA IM Paris est d'atteindre des niveaux de consommation d'énergie les plus faibles possibles, de façon à réduire l'impact environnemental direct de son activité, notamment à travers une politique de gestion plus performante de l'énergie de son site et des déplacements des collaborateurs.

Toutes les fonctions de la Tour Majunga liées à l'énergie (chauffage, rafraîchissement, ventilation et éclairage) sont gérées de façon intelligente par un organe de gestion centralisé. Cette régulation automatique assure un bon niveau de confort tout au long de l'année tout en veillant à ne pas dépasser certains seuils de consommation.

De nombreux compteurs sont installés au sein du bâtiment et permettent un suivi précis des niveaux de consommation par secteurs et par usage.

Par ailleurs, le choix de l'emplacement de la Tour Majunga, dans le quartier d'affaires de La Défense permet d'assurer aux collaborateurs d'AXA IM Paris une facilité d'accès et un panel varié de moyens de transports à faible émission de carbone : 15 lignes d'autobus, connexion au RER A, à la ligne de métro 1, au réseau Transilien SNCF ainsi qu'au Tram T2.

AXA IM Paris encourage toute initiative visant à promouvoir l'utilisation des transports en commun ou de transports

partagés (covoiturage en particulier en période estivale du fait des travaux sur la ligne du RER A) ou alternatifs (vélo).

Après analyse de l'activité d'AXA IM Paris, il a été considéré qu'aucun risque environnemental et ou pollution majeurs ne sont générés par AXA IM Paris sur le site de Majunga.

La consommation d'énergie

La consommation d'énergie électrique propre à AXA IM Paris est restée stable entre 2011 et 2016, à -1%, le bénéfice du déménagement sur le site de Majunga n'ayant pas un effet année pleine en 2016.

L'éclairage électrique de la Tour Majunga a été conçu afin d'adapter au mieux la distribution de lumière aux besoins des utilisateurs :

- Les zones de bureaux et de réunion possèdent des télécommandes afin que chaque utilisateur puisse gérer individuellement la luminosité de son environnement en utilisant la commande de marche/arrêt et intensité des luminaires d'une zone prédéfinie ;
- Des détecteurs de présence permettent de contrôler les éclairages dans les espaces de bureau et zones internes de la Tour. Des plages horaires de fonctionnement sont programmées. La priorité de fonctionnement des luminaires bureaux est donnée au mode manuel, qui est automatiquement désactivé à l'inoccupation du bureau. En mode automatique, l'éclairage est déclenché par la détection de présence réalisée par des capteurs multi techniques.

Enfin, l'aménagement de l'espace de bureaux vise à réduire la consommation d'énergie et augmenter le bien être des collaborateurs :

- Les bureaux sont placés perpendiculairement aux fenêtres pour bénéficier de la lumière naturelle et limiter les risques d'éblouissement ;
- Les stores peuvent être remontés pour éviter l'usage des éclairages artificiels.

Le recours aux énergies renouvelables n'a pas donné lieu à une démarche spécifique pour le moment.

Les émissions de CO₂ : transport, énergie et papier

Le Groupe AXA a fixé, en 2010, un socle commun de consignes environnementales relatives aux déplacements professionnels, qu'applique AXA IM Paris. Le Groupe fixe des limites d'émissions de carbone à la flotte de voitures de fonction (180g de CO₂/Km pour les véhicules de 7 places et 160g de CO₂/Km pour les véhicules de 5 places) et préconise une approche de type « bonus-malus ».

S'agissant des déplacements professionnels, le train et la classe économique sont vivement recommandés aux collaborateurs dans le cadre de la politique relative aux déplacements professionnels : le train doit être préféré à l'avion pour les courtes distances et la classe affaires (qui a une empreinte écologique plus importante) doit être réservée aux seuls vols long-courriers (> 6h).

Le Groupe AXA encourage également le développement d'outils collaboratifs permettant de réduire les déplacements professionnels de ses collaborateurs. Des salles équipées de systèmes de visioconférence performants sont disponibles.

Consommation de papier

AXA IM Paris a mis en œuvre des actions visant à réduire la consommation de papier. Le déménagement sur le site de Majunga s'est accompagné de la suppression des imprimantes individuelles. AXA IM Paris a également intégré, dans le cadre de son accord d'intéressement 2015-2017, une clause liée au développement durable prenant en compte l'évolution de la consommation de papier au sein de l'entreprise.

En outre, depuis 2014, 100 % du papier « bureau » et du papier « marketing et distribution » proviennent de sources recyclées ou de forêts gérées de manière durable.

Sensibilisation à la responsabilité d'entreprise

La responsabilité d'entreprise étant une priorité pour AXA Investment Managers, de nombreuses actions sont menées à tous les niveaux de l'entreprise afin de favoriser son intégration dans la chaîne de valeur.

Un réseau de 8 animateurs référents Responsabilité d'Entreprise, est en place afin d'impulser la démarche, de diffuser l'information et de contribuer à la mise en œuvre des plans d'actions.

De façon plus globale, les collaborateurs ont chaque année la possibilité de participer à un événement organisé en collaboration avec le Groupe, la Semaine de la Responsabilité d'Entreprise. C'est l'occasion de les sensibiliser aux enjeux et à l'engagement de l'entreprise dans ce domaine.

Description de notre politique, stratégie ou programme GES 2016

Notre politique et stratégie

AXA IM a inscrit la Responsabilité d'Entreprise au cœur de son métier et de la conduite de l'entreprise. C'est en adoptant un comportement responsable dans son fonctionnement ainsi qu'en proposant des produits et services à valeur ajoutée sociale et environnementale qu'AXA IM participe au développement de la société française.

Cela implique un engagement quotidien vis-à-vis des clients, des fournisseurs, des collaborateurs, des actionnaires, de la société civile et de l'environnement.

Nos engagements à réduire notre impact environnemental pour limiter l'émission de GES

AXA IM s'engage à réduire son impact sur l'environnement en gérant activement sa consommation d'énergie, de papier et d'eau, ainsi que ses émissions de CO2 et ses déchets. Elle est consciente du rôle qu'elle peut également jouer en sensibilisant ses partenaires aux enjeux écologiques, en améliorant la compréhension des risques environnementaux globaux et en s'engageant dans la lutte contre le changement climatique.

La stratégie repose sur 3 piliers :

Environnement

Collaborateurs

Investissement responsable

AXA IM s'est engagée en faveur de l'investissement responsable (IR) depuis près de vingt ans.

La prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement peut offrir aux clients des rendements durables à long terme, tout en contribuant à transformer positivement la société.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC), un réchauffement de 2°C des températures est jugé être le niveau maximal au-delà duquel des risques considérables pèseront sur la société. Maintenir le réchauffement inférieur à ce seuil impose une diminution importante des émissions de carbone au niveau mondial et une réduction de la dépendance de nos économies à l'égard des énergies fossiles.

Le charbon est souvent une forme d'énergie peu coûteuse, largement disponible pour une grande partie de la population mondiale. Cependant, le charbon est également la source d'énergie dont l'exploitation génère la plus grande quantité de carbone ainsi qu'un niveau élevé d'autres émissions polluantes. Dès lors, et bien que les réalités politiques et économiques diffèrent d'un pays à l'autre, la restriction du développement des capacités liées au charbon s'impose si l'on veut maintenir le réchauffement climatique en deçà du seuil des 2°C. Dans ce contexte, l'engagement politique visant à combattre le changement climatique et les tendances économiques sous-jacentes relatives au coût des sources d'énergie alternatives maintiendront la pression sur le secteur mondial du charbon.

En conséquence, le Comité de direction d'AXA IM a décidé en novembre 2016 de ne plus investir dans les entreprises présentant une exposition importante aux activités liées au charbon, plus précisément dans les sociétés minières et les fournisseurs d'électricité qui tirent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires du charbon. Cette exclusion s'ajoute aux politiques existantes concernant l'huile de palme et les dérivés sur matières premières agricoles mises en place en 2014, ainsi qu'à des efforts continus d'intégration des critères ESG à l'ensemble des stratégies d'investissement du Groupe AXA IM.

Cette politique sera appliquée à l'ensemble des actifs gérés par le Groupe AXA IM, à l'exclusion des fonds indiciels et des fonds de fonds.

Le plan d'actions (synthèse des actions envisagées)

Une nouvelle dimension est impulsée en 2017 avec la mise en place de Green Champions dont la principale mission est de relayer aux collaborateurs les objectifs environnementaux d'AXA IM Paris.

Contrat EDF Energie 100% renouvelable

AXA IM s'est engagé début 2016 en faveur de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique, en choisissant l'option « énergie renouvelable + » d'EDF. Sur les 4 prochaines années, l'ensemble de la consommation d'électricité des sites AXA IM sera d'origine renouvelable.

En s'engageant auprès d'EDF pour consommer une électricité d'origine renouvelable, AXA IM participe au financement de la recherche et du développement auprès de l'Institut de Recherche et du Développement sur les Energies Photovoltaïques (IRDEP). L'IRDEP est une unité mixte de recherche EDF, CNRS et Chimie ParisTech. Ainsi, pour chaque MWh consommé, 1€ est reversé dans un fond de soutien au développement de la filière de production « énergie renouvelable », illustrant la politique de désengagement d'AXA IM des entreprises les plus exposées au charbon.

Concernant la flotte automobile, AXA IM s'est engagé à ne pas dépasser une émission de 100 gr CO₂/km d'ici 2020.

Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

Le rapport est mis à disposition sur le centre de ressources sur les bilans de gaz à effet de serre de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) : <http://www.bilans-ges.ademe.fr/>